

Injectpower reçoit le soutien de France 2030 pour la mise en œuvre de son outil de production de microbatteries pour les dispositifs médicaux implantables pour 8.7 M€

La société injectpower est ravie d'annoncer être lauréate depuis l'été 2024 de l'appel à projet « Industrialisation et Capacités Santé 2030 » dispositif du plan France 2030 opéré par Bpifrance pour le compte de l'Etat.

Injectpower développe, industrialise et commercialise une nouvelle génération de microbatteries tout solide, rechargeables, à haute densité d'énergie et ultra miniaturisée pour les dispositifs médicaux implantables. Injectpower a candidaté en janvier 2024 avec un projet d'implantation d'une usine de production de ces composants de rupture, au cœur de la silicon valley française sur la commune de Villard Bonnot, près de Grenoble, qui verra le jour d'ici mi-2026.

L'énergie représente en moyenne 80% du volume des implants qui en ont besoin. Elle est au cœur du bon fonctionnement des dispositifs médicaux implantables dits actifs, essentiels pour l'amélioration de l'efficacité thérapeutique dans le suivi et le traitement des maladies chroniques. La disponibilité de nouvelles solutions de stockage d'énergie, rechargeables, à grande durée de vie, toujours plus miniaturisées comme celles d'injectpower, va permettre l'émergence d'une nouvelle classe de solutions médicales, aujourd'hui inaccessible.

Les premières applications proposées par injectpower vont permettre d'alimenter des capteurs ultra fins de mesure de pression dans l'œil et le cerveau développés par son partenaire injectsense Inc. afin d'assurer un monitoring continu de ce paramètre clef pour le suivi et le traitement du glaucome ou de l'hydrocéphalie. Les premières solutions arriveront sur le marché à partir de 2027. D'autres applications sont par ailleurs en cours de développement pour des pathologies cardiovasculaires (pression artérielle, rythmologie cardiaque), la neurostimulation (douleurs chroniques, maladies neurologiques).

Philippe Andreucci, co-fondateur et directeur général d'injectpower ajoute : « Nous voulons apporter une solution de rupture à un besoin médical majeur et bien identifié, non satisfait par les technologies disponibles sur le marché. Nos microbatteries vont favoriser la mise au point de nouveaux dispositifs implantés pour améliorer la vie des patients et mieux traiter les maladies chroniques. Au-delà de notre proposition technique, il est absolument fondamental de pouvoir la produire de manière sécurisée et pérenne, qui plus est, sur le territoire national. Le financement Première Usine constitue un support essentiel à la mise en œuvre de notre futur outil de production et de notre souveraineté dans le domaine des dispositifs médicaux. France 2030 vient accompagner notre vision et notre stratégie locale pour un déploiement international. »

Contacts :

Philippe ANDREUCCI - philippe.andreucci@injectpwr.com

www.injectpower.com

A propos du plan d'investissement France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clés de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance, et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030%20> | @SGPI_avenir

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

www.bpifrance.fr www.presse.bpifrance.fr/ [@BpifrancePresse](https://twitter.com/BpifrancePresse) [@Bpifrance](https://www.linkedin.com/company/bpifrance)